

Stéphane Rossini
*Conseiller national, vice-
président du PSS*

Les enjeux sociaux : notre priorité !

Les élections fédérales ont été dominées par les questions économiques et énergétiques. Certes, la sortie du nucléaire constitue un véritable défi politique et technologique. Et, la régulation de l'économie est devenue la pièce maîtresse de la création de richesses et de la stabilité des marchés. Mais, pour les gens de ce pays, au quotidien, les questions sociales restent un souci majeur. Elles seront au cœur des décisions politiques qui marqueront la législature 2011-2015.

Entre réformes et maintien des acquis, il faudra trouver le chemin de l'équilibre et du progrès. Pour éviter le démantèlement, il conviendra d'oser la rationalisation du système social et convaincre les bourgeois que le social, c'est avant tout un investissement au service de la société et de la prospérité.

Concrètement, plusieurs dossiers d'importance sont à l'ordre du jour. Tour d'horizon.

AVS. Après le double échec de la 11ème révision, devant le Peuple et le Parlement, le Département a annoncé un message sur la 12ème révision pour fin 2012. Malgré ce plan de route, en catimini, la majorité bourgeoise de la commission sociale du national a décidé, par voie d'initiative parlementaire, d'élever l'âge de la retraite des femmes à 65 ans. Quelques mois auparavant, les associations patronales avaient évoqué un âge de la retraite à 66 ans. Le ton est donné ! De notre point de vue, tant la flexibilisation que le niveau de rentes doivent s'inscrire dans cette réflexion. Les inégalités socio-professionnelles et de revenus s'accroissent. On ne peut l'ignorer. L'AVS est à renforcer, qui plus est au moment où les marchés péjorent la situation de la LPP.

LPP. Pour la troisième fois en dix ans, les marchés démontrent la fragilité du système. Des dizaines de milliards ont été perdus.

On ne peut décemment banaliser cette situation. Le Conseil fédéral a baissé les rentes en réduisant le taux minimum pour 2012 à 1.5% (4% de 1985 à 2002), ce qui abaissera les rentes. Il faut s'attendre à ce qu'il propose au Parlement de poursuivre l'abaissement du taux de conversion, au-delà du 6.8%. Si, théoriquement, cette baisse est « neutre », elle punira clairement celles et ceux qui vont mourir avant l'âge « statistique », soit les catégories socio-professionnelles inférieures composées des métiers pénibles et des bas revenus. Devant cette situation qui se répète à cycles rapprochés, il est temps de repenser le lien entre LPP et AVS pour respecter les objectifs constitutionnels. On ne peut réinventer la pauvreté chez les rentiers de ce pays.

LAMal. La vision des réseaux de soins issue de Parlement, qui punit financièrement les assurés et n'impose pas de nouvelles règles du jeu aux assureurs, est partielle. Elle sera soumise au verdict populaire. De plus, le cirque des primes d'assurance-maladie reprend. M. Brukhalter a annoncé une augmentation moyenne des primes de 2.2% pour 2012. Or, ce ne sont que des mots, qui n'ont rien à voir avec la réalité. Ma prime augmentera de 10%, celles de la famille de mon voisin de 24%, 4 à 6 fois plus que les coûts, 5 à 10 fois plus que la moyenne ! Ce système a la gangrène. Il est injuste et devient de moins en moins tolérable. Au printemps, nous déposerons l'initiative pour une caisse nationale publique. Le mensonge et le pouvoir des caisses a trop duré.

AI. Un massacre indigne se poursuit. Alors que les comptes s'équilibrent suite aux 5ème et 6ème(A) révisions, la révision 6B est traitée au Conseil des Etats en décembre. Le démantèlement continue, sans vergogne. Injuste et inutile, cette révision confirme une confusion majeure : « réformes » et « économies » ! Qui plus est, on observe une application arrogante, pour ne pas dire parfois abusive de la 5ème révision, tant de la part des Organes de l'AI que des assurances privées (perte de gain maladie). La pensée comptable exclut et humilie sous le couvert de l'efficacité. C'est inadmissible au sein d'institutions sociales.

LACI. Conjoncturelle, cette assurance verra le nombre des chômeurs et donc de bénéficiaires exploser. Or, les prestations

auront été réduites de moitié par les deux dernières révisions et des cadeaux aux entreprises ont creusé un déficit conséquent ! Moins de prestations et moins de places de travail risquent de tracer le destin de dizaines de milliers de sans emploi : horizon aide sociale. Et le refrain reprend. Parmi les entreprises qui licencient, certaines annoncent de grands profits et distribueront à leurs managers de juteux bonus.

Pendant ce temps, la Confédération regardera la pauvreté et l'exclusion s'empêtrer dans les politiques cantonales, sans vision d'ensemble ni stratégie, la sienne consistant à faire porter aux autres (cantons et communes) la prise en charge des plus démunis. Or, il est urgent qu'en matière de perte de gain ou d'harmonisation de l'aide sociale ou des avances de pensions alimentaire, la Confédération prenne le leadership de la modernisation et de l'efficacité de notre système de protection sociale.

La lutte sociale doit reprendre avec détermination. C'est notre devoir, car nous ne transigerons pas sur la solidarité. Comme président de la commission de la santé publique et de la sécurité sociale du Conseil national, j'entends m'engager pour que la solidarité, au service de la cohésion sociale de ce pays, un axe central de la politique fédérale de la législature qui démarre.

[Retour](#)